

Le **B.P Métiers de la Coiffure** est un diplôme de niveau 4. Il est un professionnel hautement qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.

Le titulaire de ce BP sera capable d'assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services.

**”Plus qu'un diplôme, un savoir faire”**

### Objectifs du B.P

Accueil et suivi de la qualité de l'accueil du client  
Validation des attentes et des besoins du client  
Recherche et mise au point de techniques personnalisées : Coupe, Coiffage, Modification de la couleur et de la forme  
Mise en valeur de la chevelure avec prise en compte de la tendance en fonction de la clientèle  
Explication de la coupe, du coiffage, de la modification de la couleur et de la forme auprès de la clientèle

### Méthodes mobilisées

Mise en situation professionnelle  
Cours théoriques & cours de pratiques  
Préparation aux contenus des programmes du référentiel du diplôme de l'éducation nationale RNCP 38231

### Poursuite d'études

Bac professionnel métiers de la coiffure  
BTS métiers de la coiffure  
Brevet de Maîtrise coiffure

### Contenu de la formation

Création, couleur, coupe, coiffage  
Modification durable de la forme  
Coiffure événementielle  
Coupe homme et entretien du système pilo facial  
Vente-conseil  
Management et gestion d'un salon  
Sciences et technologies  
Arts appliqués à la profession  
Expression française et ouverture sur le monde  
Epreuve facultative : langue étrangère

### Modalités d'évaluation

Évaluation de l'acquisition des compétences en contrôle continu  
Examen blanc, épreuves ponctuelles  
Examen final

### Insertion professionnelle

Coiffeur en salon ou indépendant  
Barbier  
Vendeur spécialisé en coiffure  
Coloriste-permanentiste  
Styliste-visagiste

### Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal  
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com

<b>BP 1 AN</b>	Initial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préaliquis : être titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure</li> <li>• Tarif : 3000€</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : 500€</li> </ul>
	Alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préaliquis : être titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure</li> <li>• Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : pris en charge par l'OPCO</li> </ul>
<b>BP 2 ANS</b>	Initial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préaliquis : être titulaire du CAP Métiers de la coiffure justifier d'une période d'activité professionnelle</li> <li>• 1ère année : 3000€, 2ème année : 3000€</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : 500€</li> </ul>
	Alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préaliquis : être titulaire du CAP Métiers de la coiffure</li> <li>• Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : pris en charge par l'OPCO</li> </ul>

## Modalités de recrutement

Candidature ouverte toute l'année

- CV+ lettre de motivation-diplôme et/ou relevé de notes
- Entrée en formation mi septembre à mi octobre
- Admission sur dossier et possibilité d'entretien

**Public**

Ouvert à tous

Adaptation possible pour les personnes en situation d'handicap

## NOTRE ÉCOLE

- Classe réduite
- Accompagnement dans la recherche d'une entreprise
- Séances de soutien scolaire
- Initiations offertes : coupe américaine ou techniques d'éclaircissement ou physio-morphologie

## Conditions d'obtention du diplôme

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont présenté l'ensemble des unités constitutives du diplôme et qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations affectées de leur coefficient.

## L'alternance

Dans le cadre du contrat d'alternance, l'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC selon la convention collective en vigueur. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

**Cette formation vous offre la possibilité de vous former aux techniques de base liées aux Métiers de la Coiffure, afin de répondre aux exigences des futurs employeurs pour débiter votre carrière.**

## Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal  
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com